

UNE VOLONTE D'AGIR POUR LE TERRITOIRE

L'ADEME, Avenir Dombes Saône, les SCoT Val de Saône Dombes et Dombes ainsi que le C.A.U.E. se mobilisent pour vous accompagner dans la mise en oeuvre de votre A.E.U.

UN ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

Ils sont à votre disposition pour vous aider à rédiger un cahier des charges de consultation, choisir votre prestataire et vous accompagner tout au long de la démarche.

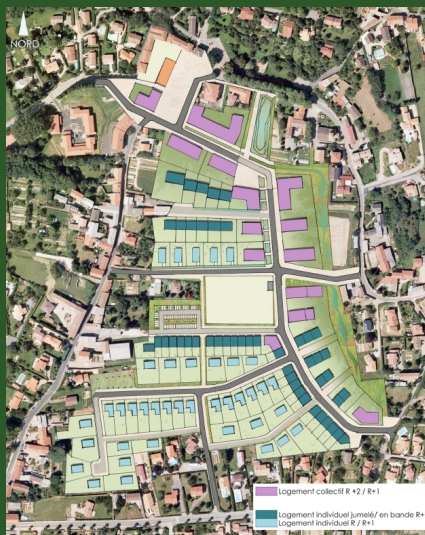
... ET UN SOUTIEN FINANCIER

Sur la période 2012-2014, 6 projets pourront bénéficier d'une subvention à hauteur de :

- 35% des dépenses éligibles plafonnées à 20 000€ pour des opérations d'aménagement ou 40 000€ pour des documents de planification urbaine de la part de l'ADEME.

- 25% des dépenses éligibles plafonnées à 20 000 € pour des opérations d'aménagement ou 50 000 € pour des documents de planification urbaine de la part de la Région Rhône Alpes au travers du CDDRA.

- 4 000 euros forfaitaire par AEU de la part des SCoT.



AEU Cailloux-sur-Fontaines
Source : Athanor

CONTACTS

AVENIR DOMBES SAÔNE (CDDRA)

Tél : 04 74 09 84 27
contact@avenir-dombes-saone.fr

SCOT DE LA DOMBES

Tél : 04 74 61 93 91
Scotdeladombes@orange.fr

SCOT VAL DE SAONE-DOMBES

Tél : 09 64 20 70 32
syndicatmixtevaldesaone@orange.fr

CAUE DE L'AIN

Tél : 04 74 21 11 31
contact@caue-ain.com



UNE DEMARCHE INNOVANTE AU COEUR DE VOTRE PROJET ...

pour croiser les aspects environnementaux avec les enjeux politiques, économiques, sociaux, urbains en amont de vos projets d'urbanisme.



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

